



Procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 juin 2019

AS SURQUES ESCOEUILLES
1497 rue Principale 62850 SURQUES
Tél : 06 26 77 42 20

Le 29 juin 2018 à 19h00, au stade intercommunal de Surques Escoeuilles, s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

Philippe HAVART, président de l'ASSE, préside la séance.

Benoît FORTIN, secrétaire de l'ASSE, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle qu'aux termes des statuts, l'assemblée générale ordinaire délibère valablement au tiers des membres de l'association.

Le président de séance met à la disposition des membres de l'association :

- les pouvoirs des personnes représentées ;
- un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour ;
- les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019 arrêtés par le conseil d'administration ;
- les rapports, annexes et autres documents relatifs à l'exercice écoulé ;
- la composition envisagée du conseil d'administration pour la saison 2019/2020.
- la composition de l'équipe sportive (encadrement) pour la saison 2019/2020

Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

- Bilan général de l'exercice écoulé.
- Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes.
- Intégration de membres au conseil d'administration et Élection d'administrateurs.
- Demande d'agrément pour service civique.
- Bilan des investissements en infrastructures et perspectives.
- Bilans sportifs et perspectives concernant les ouvertures d'équipes.
- Questions diverses.

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

1. Bilan de l'exercice écoulé

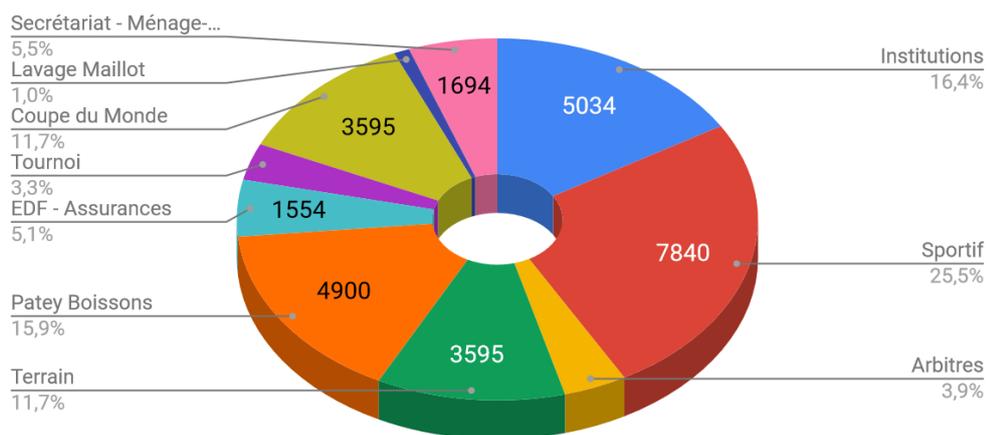
Le président fait le bilan de l'exercice clos le 30 juin 2019, en présentant le rapport du conseil d'administration sur la gestion et les activités de l'association au cours de cet exercice.

Son exposé porte notamment sur :

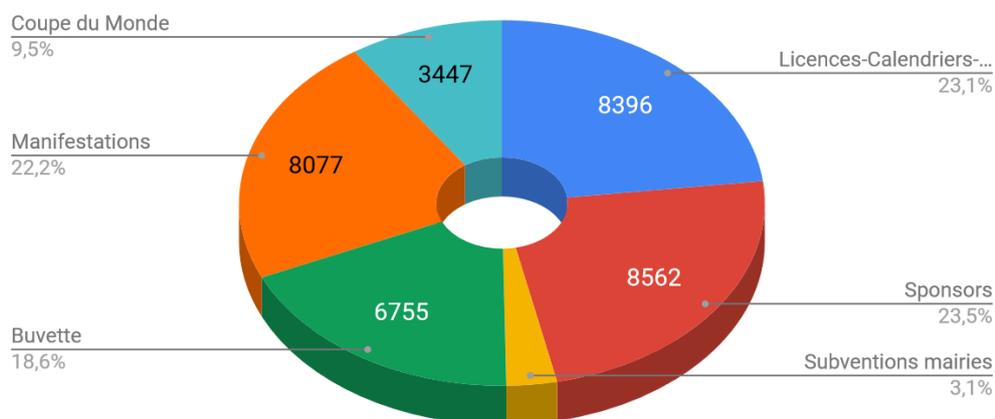
- la stratégie mise en œuvre et les mesures adoptées tendant à la réalisation de l'objet de l'association, soulignant la bonne santé de l'association avec 212 licenciées cette année.

- les activités de l'association,
- les événements organisés, à savoir le loto quine, la soirée dansante, la soirée pizz'station, la fête du foot et l'arbre de Noël.
- le fonctionnement de l'association,
- les membres de l'association,
- les ressources et les dépenses, avec un bénéfice positif cette saison

Dépenses 2019-2020



Revenus 2019-2020



2. Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes

Le président donne la parole au secrétaire qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Le secrétaire commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration et qui comprennent le bilan, le compte de résultat. Il donne toutes les informations et les explications requises. Il précise que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes par le trésorier Daniel ROBASSE et son adjointe Pauline FORTIN.

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de recettes de 36 367€ et un montant total de dépenses de 30 727€. Ainsi, le résultat de l'exercice se solde par un excédent qui s'établit à **+5640€**.

L'assemblée générale examine les comptes annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2019.

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est mise aux voix.

3. Affectation du résultat de l'exercice écoulé

Le président indique que le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit : en totalité au compte de report à nouveau .

Le président et le secrétaire se proposent de donner toutes informations et explications requises. Le président et le secrétaire rappellent les futurs investissements importants à venir : établissement d'un préau de protection, pose d'escalier et préparation du deuxième terrain en cours de saison.

L'assemblée générale examine l'affectation à donner au résultat de l'exercice, puis la résolution suivante est mise aux voix. Adoptée à l'unanimité.

4. Intégration au conseil d'administration et Élection d'administrateurs.

Le secrétaire rappelle les attributions du conseil d'administration et les caractéristiques du mandat d'administrateur définies par les statuts. François ROMMEL annonce sa décision de démission du poste de vice-président et de membre de la commission sportive. M. ROMMEL est évidemment remercié pour ses 11 années au sein du club qui lui ont permis d'avancer grandement.

M.Fortin invite les membres de l'association qui le désirent à se porter candidats pour exercer un mandat d'administrateur. Aucune exigence n'est formulée en termes d'investissement dans une commission en particulier. Le CA a en effet créer une commission consultative pour inciter le volontariat d'intégration au sein du CA.

Les candidats se font connaître et se présentent. Ils déclarent chacun qu'ils acceptent par avance les fonctions auxquelles ils postulent et qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction ou incapacité susceptible d'en empêcher l'exercice.

La résolution suivante est mise aux voix.

Résolution

L'assemblée générale décide d'élire en qualité d'administrateurs, pour une durée de deux exercices sociaux arrivant donc en principe à échéance le 30 juin 2020 :

- Augustin MIELLOT en qualité de membre du pôle communication

Résultat des votes

Votes pour : 100 %

Augustin MIELLOT est élue en qualité d'administrateur.

- Joan MERLIN en qualité de membre de la commission Infrastructures

Résultat des votes

Votes pour : 100 %

Joan MERLIN est élu en qualité d'administrateur.

-Gauthier SAISON en qualité de membre du pôle communication et commission discipline

Résultat des votes

Votes pour : 100 %

Gauthier SAISON est élu en qualité d'administrateur.

-Quentin GOURMELIN en qualité de membre de la commission consultative.

Résultat des votes

Votes pour : 100 %

Quentin GOURMELIN est élu en qualité d'administrateur.

-Jean-Philippe LEFEBVRE en qualité de membre de la commission consultative et vice-président

Résultat des votes

Votes pour : 100 %

Jean-Philippe LEFEBVRE est élu en qualité d'administrateur.

-Benjamin FOUBLE en qualité de membre de la commission sportive.

Résultat des votes

Votes pour : 100 %

Benjamin FOUBLE est élu en qualité d'administrateur.

| Bureau | | Pôle Sportif | |
|---|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| HAVART Philippe | Président | FORTIN B. | Responsable Séniors |
| CAZIN Francis LEFEBVRE Jean- Philippe | Vice-Président Vice-Président | ROMMEL M-L | Responsable Féminines |
| ROBASSE Daniel | Trésorier | FOUBLE B. | Responsable Jeunes |
| FORTIN Pauline | Trésorière adjointe | | |
| FORTIN Benoît | Secrétaire | Pôle Infrastructures / matériel | |
| ROBASSE Fabrice | Secrétaire adjoint | CAZIN F. | LANNOY V. |
| | | MERLIN D. | ROBASSE D. |
| Pôle Financier | | ROBASSE F. | MERLIN J. |
| CADET Philippe | DESOMBRE M. | Commission Consultative | |
| ROBASSE D. | FORTIN P. | HAY B. | BEAUVIR A. |
| Pôle Administratif | | LAMARE J. | LEFEBVRE J-P. |
| FORTIN B. | ROBASSE F. | GOURMELIN Q. | |
| Pôle Communication – Evénements | | Pôle Discipline | |
| FORTIN B. | WILBAL A. | HAVART P. | SAISON G. |
| MIELLOT A. | SAISON G. | CADET P. | FORTIN B. |

M. FORTIN, secrétaire, évoque ensuite au conseil d'administration la possibilité de demande d'agrément pour accueillir des volontaires en service civique. Il est précisé que cet accueil est destiné à épauler le fonctionnement de l'école de foot par la mise en place de la politique éducative autour du football, proposée par la FFF et fortement suivie par le club dans le cadre notamment du Programme Educatif Federal. M. FORTIN explique qu'il pourrait en plus s'agir d'une belle expérience pour les jeunes volontaires accueillis. Il est voté à 100 % d'engager le club dans cette démarche. M.Fortin et son adjoint M. Robasse F. seront en charge de l'interface administrative autour du service civique.

5. Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

Le président expose la stratégie de poursuite du développement de l'association et de ses activités, dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration. Il indique les axes de travail et les lignes directrices fixées.

M. HAVART évoque ensuite le programme et les projets de l'association pour l'exercice à venir, notamment les projets d'amélioration d'infrastructures (préau, escalier, filets à 8) et le projet de second terrain indispensable au bon fonctionnement du club. Il invite les membres de l'association à formuler des propositions et à en débattre.

Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'assemblée générale.

6. Bilan SPORTIF

François ROMMEL expose le bilan de la saison en termes sportif pour les catégories de jeunes, avec cette année encore une augmentation des licenciés. Chaque catégorie a ouverte et est allée au terme de la saison : U6/U7, U8/U9, U11 (2 équipes) , U13 Féminines, U13. Il est souligné la stratégie de recrutement opéré par le club grâce à des actions menées au collège de Licques par François ROMMEL et Thierry MACQUET, éducateur U13Féminines.

Benoît FORTIN expose le bilan des U15 : avec deux équipes cette année et des entraîneurs démissionnaires, la saison fut compliquée à gérer. Mais bravo aux joueurs d'être allés au bout. L'an prochain, il y aura moins de souci grâce à la création d'une équipe U15 et d'une équipe U17, sous la direction de Sébastien BAY, Vincent LANNOY et de deux renforts séniors à préciser.

Benoît FORTIN expose le bilan en termes sportif pour les séniors. Antoine WILBAL est remercié pour la saison d'encadrement des séniors B, celui-ci raccrochant le rôle d'entraîneur au terme de la saison 2018-2019. Pour la saison à venir, René DELRUE reprend ce poste d'adjoint. Concernant l'équipe A, Benoît FORTIN reste donc entraîneur. Le staff est composé d'Antonin BEAUVIR et Philippe HAVART en qualité d'entraîneurs gardiens. LA troisième équipe séniors est toujours encadrée par Dany et Joan MERLIN.

Marie-Laure ROMMEL présente le bilan de l'équipe séniors féminines qui a uniquement fait des entraînements pour le moment ainsi que trois matches amicaux. L'équipe s'engagera en compétition à 8 sous la direction de Marie Laure ROMMEL et Virginie RAMET. Les cotisations s'alignent donc sur les cotisations hommes.

7. Questions diverses

Différentes questions qui n'appellent pas de vote de l'assemblée générale sont discutées. Il est notamment évoqué les fortes réussites à la fête du foot et l'événement coupe du monde à Paris. Le club remercie Sponsors et bénévoles pour le soutien sans faille de l'association. Les éducateurs sont remerciés de nouveau et présentés pour l'an prochain.

| Horaire | Catégorie | Educateurs | Eff. |
|--|-------------------|---|------|
| Mercredi 14h00 - 15h00 | Mini foot / U6-U7 | Benoît F. / Valentin M. | 16 |
| | U8-U9 | Benoît G. / Charlotte P. / Steeve D. / Charles D. / Sophie L. | 18 |
| Mercredi 15h00-16h30 | U13 | Philippe H. / Hélène H. / Sébastien S. / Julien L. / Olivier D. | 23 |
| | U13 F | Thierry M. / Renfort | 9 |
| Mercredi 16h30 – 18h00 ? | U11 | Laurent D. / Marie-Laure / Bertrand en appui | 14 |
| Mercredi 17h00-19h00 | U15 | Sébastien / Sénior en renfort | 14 |
| | U17 | Vincent / Sénior en renfort | 17 |
| Mercredi 19h00 – 21h00 | Séniors | Benoît F. / René D/ Dany M. / Joan M. | 61 |
| Vendredi 19h00 - 21h00 | | | |
| Jeudi 19h30 - 21h00 | Séniors F | Virginie R. / Marie-Laure | 20 |
| Spécifique jeune ou aligné séance pour séniors | Gardiens | Antonin B. / Philippe H | 10 |

8. Pouvoirs

Résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président de l'association pour prendre les mesures nécessaires en application des présentes résolutions.

Résultat des votes

Voix pour : 100 %

Voix contre : 0 %

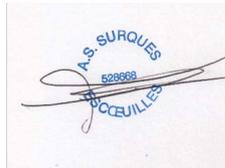
Abstentions : 0 %

Cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h20.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance P.Havart



Le secrétaire de séance B.Fortin

